



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les plaques d'immatriculation vaudoises seront produites par des personnes détenues

Fruit d'une étroite collaboration entre le Service pénitentiaire (SPEN) et le Service des automobiles et de la navigation (SAN), les plaques d'immatriculation vaudoises seront produites dès le 1^{er} janvier 2024 dans un atelier des Etablissements de la plaine de l'Orbe (EPO). Après une rapide phase de transition avec le prestataire actuel, l'ensemble de la production sera transféré, ce qui représente environ 120'000 plaques par année.

Dès le 1^{er} janvier 2024, le SAN commandera directement les plaques d'immatriculation vaudoises aux EPO – toutes catégories (voitures, motocycles, etc.) et toutes couleurs (blanches, bleues, rouges, etc.) confondues –, après avoir travaillé pendant des années avec des fournisseurs privés. Une collaboration étroite et directe entre les deux services de l'Etat a été mise en place pour répondre aux différents besoins des détenteurs et détentrices de véhicules immatriculés dans le canton de Vaud.

Les nouvelles machines ont pu être installées dans les ateliers il y a quelques semaines. Elles permettront à plusieurs personnes détenues, encadrées par des chefs d'atelier, de fabriquer les plaques d'immatriculation pour le Canton de Vaud. La phase de test a parfaitement fonctionné et, dès 2024, la production en série aura lieu sur le site des EPO au terme d'une courte phase de transition avec le prestataire actuel.

À relever enfin que cette nouvelle activité des EPO vient s'ajouter aux différentes prestations déjà réalisées par les personnes détenues en faveur de la population vaudoise, à savoir la production des cahiers d'école de tous les élèves du canton et du pain destiné aux patientes et patients ainsi qu'au personnel du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) et de l'hôpital de Cery. L'ensemble de ces activités s'inscrit pleinement dans la concrétisation des objectifs de réinsertion inscrits dans le programme de législation du Conseil d'Etat vaudois.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 21 décembre 2023

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DJES, Raphaël Brossard, chef du Service pénitentiaire

DCIRH, Pascal Chatagny, chef de service, Service des automobiles et de la navigation